

Mesdames, Messieurs, chers compatriotes,

Le 10 septembre 1944, notre village de Saint-Philibert était libéré du joug nazi et de l'oppression du régime autoritaire et collaborationniste de Vichy.

*Selon l'histoire de cette période qui a marqué à jamais plusieurs familles de notre commune, de l'équipe de résistants dirigée par Alix LHOTE instituteur à l'époque de l'école communale, en reconnaissance aux soldats morts et blessés, aux familles qui ont soufferts d'avoir perdu un des leurs, nous avons le devoir de commémorer cet évènement le **samedi 14 septembre dès la fin de la matinée.***

Cette célébration sera l'occasion de réunir les générations : d'une part ceux qui enfants, adolescents ou jeunes adultes ont vécu eux-mêmes les heures sombres de l'occupation et d'autre part leurs descendants, nous qui avons le devoir de connaître et de nous souvenir de ces combattants de la liberté, et surtout, du sens de leur combat.

En cette année mémorielle, c'est tous ensemble que nous allons réaffirmer notre attachement aux valeurs de fraternité, de solidarité et de tolérance, et notre confiance dans un monde de paix et de coopération entre les peuples.

Le Maire H. POULLOT

Programme des festivités

11 heures : Commémoration au monument aux morts avec la participation des autorités civiles et militaires.

Présence de troupes militaires, sapeurs-pompiers et représentants des associations patriotiques.
Exposition de véhicules militaires et civils.

11 heures 30 : Défilé à travers le village avec l'harmonie de Gevrey-Chambertin accompagné de tous les villageois avec costume de l'époque, des porte-drapeaux, des militaires et des véhicules.

A cette occasion, un drapeau aux couleurs de la patrie sera offert à chaque famille afin que celles-ci pavoisent leur façade.

12 heures 30 : Apéritif offert par la municipalité.

13 heures 30 : Repas de la Libération

*Pâté en croute accompagné de cochonnaille
*Poulet Gaston Gérard avec son gratin dauphinois
* Fromages de Gilly les Cîteaux
*Glace napolitaine avec son biscuit
* Fruits du pays
Vin blanc et vin rouge.

15 heures : Bal musette avec buffet et buvette pour tous

Renseignements sur l'organisation de la journée :

Les drapeaux seront remis à chaque famille par les élus
Le monument aux morts sera pavoisé depuis le 10 septembre.

Repas de la Libération :

Inscription obligatoire en mairie ou auprès d'un élu jusqu'au mardi 10 septembre 12h00. Participation fixée à 15 Euros/ pers, pour les moins de 11 ans 7 €. Ce repas vous sera servi par des bénévoles sous chapiteau.

Réservez dès maintenant votre samedi du 14 septembre, une journée à ne pas manquer !

C'est une organisation entre l'association « Les Lutins de St Phi » et la municipalité.